

## Annexe A – Description des Services

### PV FICHE CONSTAT N° 09/3

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 35004508
- Marque : CLOU
- Type : CL730S22
- Constante d'impulsion : 1000 Imp / kWh
- Rapport TC : ..... /Rapport TP : .....
- Calibre 3x230/400V 68281 5(100)A 50Hz
- Indexes : k1 ..... k2 ..... (k1+k2) ..... Pmax ..... Hr .....

Installé sous le compte de contrat et utilisé par Mr Helies Tower Senegal à l'adresse Yoff Biagni côte sanguin, yoff, Dakar

#### CONSTATS EXTERNES :

##### A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant

##### A2 – Scellés du boitier

- Nr. scellés du boitier   
Plombs falsifiés   
Autres plombs

##### A3 - Capots

- dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

##### A4 – Ecran LCD

- cassé   
eteint

##### A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

#### CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur  
Carte Mère manipulé

#### COMMENTAIRES :

R.A.S

A utilisé le compteur ci-dessus indiqué ; approuvé les constats et a signé la présente fiche de constat.

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

# PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le ..... 10/04/2025 ..... à ..... Dakar .....

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
35004508..... Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Helios Tower Senegal
- Raison Social : Helios Tower Senegal
- Adresse : Joff Biouqui côte Sagan, Yoff Dakar
- Type de compteur : CL730S22
- Compte de contrat : 22002534349

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° ..... 0913 ..... du ..... 10/04/2025 .....

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME  
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

LE CLIENT